

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coupe du monde de football 2022 : dispositions prévues concernant les cortèges et manifestations festives.

Dans le cadre des matchs de la Coupe du monde de football 2022, les Polices communales et la Police cantonale vaudoise prendront des dispositions afin de gérer les éventuelles manifestations festives en rue et sécuriser les centres urbains, tout en permettant aux supporters d'exprimer leur joie. La police ne favorisera pas les cortèges de véhicules. Dans le but de garantir la fluidité du trafic ainsi que la sécurité des usagers, des déviations de trafic pourront être mises en place. Les abus et les fautes graves de circulation seront dénoncés.

A l'occasion de la Coupe du monde de football, qui se déroule du 20 novembre au 18 décembre, les Polices communales vaudoises et la Police cantonale vaudoise prendront des mesures en matière de circulation afin de gérer les possibles manifestations de liesse post-matchs. Les corps de police seront présents dans l'espace public pour faire face à d'éventuels débordements et garantir la sécurité de tous et la tranquillité des riverains.

La fin des matchs pourrait engendrer des attroupements de supporters qui exprimeront leur joie ou leur déception, notamment en formant des cortèges de véhicules dans les centres urbains et en klaxonnant. Ces rassemblements ne seront pas favorisés par la police. Pour autant qu'ils ne perturbent pas exagérément la circulation et l'ordre public, ils seront tolérés durant une période de soixante minutes dès la fin des rencontres. En cas de nécessité, le trafic urbain pourra être dévié. Les fautes graves, telles que le non-respect des limitations de vitesse, de la signalisation lumineuse, des priorités et de la sécurité des piétons seront dénoncées. Il en sera de même pour les comportements dangereux que pourraient adopter les passagers, comme le fait de se pencher hors d'un véhicule en marche. L'usage des klaxons, de manière mesurée, sera toléré durant l'heure suivant la fin de la rencontre, mais seront dénoncés au-delà.

Les Polices communales et la Police cantonale vaudoises recommandent aux supporters de manifester leur liesse en respectant les règles de circulation routière et de faire preuve de prudence pour que la fête reste belle jusqu'à la fin de la manifestation. La police invite chacun à faire preuve de respect et de tolérance afin de limiter les nuisances sonores et de respecter aussi le droit à la tranquillité des voisins.

Renseignements :

Police cantonale : Jean-Christophe Sauterel, Directeur communication et relations avec les citoyens, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91

Police municipale de Lausanne : Jean-Philippe Pittet, chef Division communication, 021 315 33 55

Polices communales vaudoises : Dan-Henri Weber, Commandant Police Est Lausannois, Président SOPV. 079 212 57 29